

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CONSIGNES POUR LES MEMBRES DU JURY

EVALUATION DE L'EPREUVE PONCTUELLE

DIPLOME :	REFERENCES ADMINISTRATIVES	
CAP MHL	Arrêté du 17/12/96	
INTITULE DE L'EPREUVE :	DUREE	COEFFICIENT
EP1 : Techniques professionnelles	5 heures maxi	12

OBJECTIFS ET CONTENU DE L'EPREUVE :

2 PARTIES notées chacune sur 10 points.

PARTIE A :

Le candidat doit être capable :

- * d'organiser, réaliser et valider, seul ou en équipe, des opérations d'entretien courant des locaux : dépoussiérage, lavage – séchage, spray méthode, lustrage, désinfection ;
- * d'assurer l'entretien et la maintenance de premier et de deuxième niveau des équipements et des matériels.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C11 : Collecter l'information
- C12 : Décoder l'information technique
- C21 : Identifier et inventorier les salissures et les dégradations
- C22 : Identifier les produits et les effluents dangereux toxiques ou polluants
- C23 : Analyser une commande ou un service
- C24 : Apprécier les interactions éventuelles entre activité et environnement
- C31 : Contrôler les matériels et les équipements avant leur mise en service
- C32 : Préparer et effectuer les opérations d'entretien courant : dépoussiérage, lavage- séchage, spray méthode, lustrage, désinfection.
- C34 : Assurer l'entretien et la maintenance de premier et de deuxième niveaux du matériel d'exploitation et du site de travail
- C43 : Assurer les relations avec la clientèle, les usagers et l'entreprise.

Examen : CAP		Spécialité : MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX		
Epreuve : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES				
Session 2003	Repère : EP1	Durée 4 H 30	Coef. 12	Folio : 1/4
GROUPEMENT EST		CONSIGNES		

PARTIE B :

Le candidat doit être capable :

- * d'organiser, réaliser et valider, seul ou en équipe, des opérations de remise en état et de traitement et protection des surfaces : détachage, décapage, shampooing, nettoyage à la mousse, nettoyage à la haute pression, injection extraction, cristallisation, polissage, protection ;
- * d'effectuer des mesures et des contrôles ;
- * d'informer et de rendre compte.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C13 : Enregistrer et traiter l'information

C33 : Préparer et effectuer des opérations techniques de remise en état et de traitement et protection des surfaces : détachage, décapage, injection-extraction, cristallisation, polissage, protection, shampooing, nettoyage à la mousse, nettoyage à la haute pression

C35 : Effectuer des mesures et des contrôles

C41 : Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique

C42 : Rendre compte des opérations effectuées ou des informations collectées.

Examen : CAP		Spécialité : MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX		
Epreuve : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES				
Session 2003	Repère : EP1	Durée 4 H 30	Coef. 12	Folio : 2/4
GROUPEMENT EST		CONSIGNES		

**ORGANISATION DE L'ÉPREUVE
EP1 – TECHNIQUES PROFESSIONNELLES**

TABLEAU DE DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE EP1

7 h 30	Appel des candidats, Mise en Tenue, Visite des Locaux.
8 h 00	Tirage au sort de la partie A
9 h 30	Tirage au sort de la partie B
12 h 30	Fin de l'épreuve EP1

Remarque : Les membres du jury se concertent de 7 h 30 à 8 h 00 et après 12 h 30.

LES ÉPREUVES

PARTIE A : durée limitée à 1 heures 30

- observation, repérage des lieux et matériel
 - exécution
- } 1 h
- maintenance ¼ h
 - justification orale ¼ h

PARTIE B : durée limitée à 3 heures maximum

- organisation du travail ½ h
- réalisation 2 h 15
- rendre compte : justification orale ¼ h

COMPOSITION DES JURYS :

- Le coordonnateur compose des équipes de 2 ou 3 personnes (dont un professionnel par jury si possible)
- Il est préférable qu'un même jury n'évalue pas un même candidat pour les parties A et B.

Examen : CAP		Spécialité : MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX		
Epreuve : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES				
Session 2003	Repère : EP1	Durée 4 H 30	Coef. 12	Folio : 3/4
GROUPEMENT EST		CONSIGNES		

CONSIGNES
PARTIE A et B

* Le coordonnateur de l'EP1 est chargé de faire visiter les locaux aux candidats avant le tirage au sort des sujets.

* Le coordonnateur (ou les membres du jury) précise à chaque candidat l'espace qu'il devra entretenir en fonction de son sujet.

CONSIGNES
PARTIE A

* Cette partie ne comporte pas de fiche technique d'organisation à compléter.

* Les sujets sont communs à toutes les journées.

* Les compétences C11, C12, C21, C22, C24, C43 seront évaluées à l'oral.

* Mettre à disposition des candidats divers documents : notices d'appareils, catalogues, annuaires... pour l'évaluation de la compétence C11.

* Tenir compte de la mise en situation proposée au candidat afin d'évaluer la compétence C43.

CONSIGNES
PARTIE B

* La fiche technique d'organisation est prise en compte dans l'évaluation de la compétence C13. Elle est complétée par chaque candidat au moment de l'observation du matériel et des produits mis à disposition dans le local technique.

* Les sujets sont communs à toutes les journées.

* Les compétences C35 et C42 sont évaluées à l'oral.

* Adapter le message à la situation du candidat pour l'évaluation de la compétence C41.

Examen : CAP		Spécialité : MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX		
Epreuve : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES				
Session 2003	Repère : EP1	Durée 4 H 30	Coef. 12	Folio : 4/4
GROUPEMENT EST		CONSIGNES		

FICHE DE NOTATION EP1 - PARTIE A

Capacités	COMPETENCES	INDICATEURS D'EVALUATION	NOTATION CANDIDATS				
			Barème /100	N°	N°	N°	N°
S'informer	C11 : Collecter l'information	- recherche de renseignements (par exemple : adresse entreprise, caractéristiques d'un appareil ...)	/5				
	C12 : Décoder l'information technique	- traduction correcte de pictogrammes	/5				
Analyser	C21 : Identifier et inventorier les salissures et les dégradations	- identification des salissures et des dégradations au cours de l'activité	/5				
	C22 : Identifier les produits et les effluents dangereux toxiques ou polluants	- identification des produits dangereux, toxiques ou polluants, et signalement des risques encourus	/5				
	C23 : Analyser une commande ou un service	- choix pertinent du matériel et des produits en fonction du travail demandé	/5				
	C24 : Apprécier les interactions éventuelles entre activité et environnement	- justification du respect du dosage pour l'environnement	/5				
Organiser et réaliser	C31 : Contrôler les matériels et les équipements avant leur mise en service	- contrôle du matériel avant la mise en service	//5				
	C32 : Préparer et effectuer les opérations d'entretien courant : - dépoussiérage - lavage-séchage - spray méthode - lustrage - désinfection	<ul style="list-style-type: none"> ■ mise en œuvre d'opérations d'entretien courant en respectant les consignes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - cohérence de la chronologie des tâches - respect du protocole - maîtrise de la conduite du matériel - respect du temps imparti - évaluation correcte des quantités - gestes et postures adaptés - respect des consignes de sécurité - remise en ordre du poste de travail ■ résultats conformes aux prescriptions en ce qui concerne le niveau de propreté ou de brillance 	/25				
	C34 : Assurer l'entretien et la maintenance de premier et de deuxième niveaux du matériel d'exploitation et du site de travail	- matériels et accessoires propres	/5				
Communiquer	C43 : Assurer les relations avec la clientèle, les usagers et l'entreprise	- relations avec la clientèle ou les usagers de l'entreprise : tenue et comportement adaptés, clarté et pertinence des explications données	/10				
DATE :		TOTAL	100				
NOM et SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY :		REPORT SUR	10				

EXAMENCAP	Spécialité : MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX					
Epreuve :			TECHNIQUES PROFESSIONNELLES			
Session 2003	Repère : EP1 A	Echelle :	Durée : 1H 30	Coef. : 12	Folio : 1 / 3	
GROUPEMENT EST			BAREME			

FICHE DE NOTATION EP1 - PARTIE B

Capacités	COMPETENCES	INDICATEURS D'EVALUATION	NOTATION CANDIDATS				
			Barème /100	N°	N°	N°	N°
S'informer	C13 – Enregistrer et traiter l'information	- fiche technique remplie de façon claire	/10				
ORGANISER ET REALISER	C33 – préparer et effectuer les opérations techniques de remise en état et de traitement et protection des surfaces : * détachage * décapage * injection – extraction * cristallisation ou polissage * protection * shampooing * nettoyage à la mousse * nettoyage à haute pression	<input type="checkbox"/> mise en œuvre d'opérations de remise en état et de traitement et protection des surfaces en respectant les consignes suivantes : - cohérence de la chronologie des tâches - respect du protocole - maîtrise de la conduite du matériel - respect du temps imparti - évaluation correcte des quantités - gestes et postures adaptés - respect des consignes de sécurité - remise en ordre du poste de travail <input type="checkbox"/> résultats conformes aux prescriptions en ce qui concerne le niveau de propreté ou de brillance	/35				
	C35 – effectuer des mesures et des contrôles	- lecture correcte du PH ou appréciation visuelle correcte	/5				
Communiquer	C41 – Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique	- transmission cohérente d'un message par exemple panne de l'appareil ou rupture de stocks	/5				
	C42 – rendre compte des opérations effectuées ou des informations collectées	- justification orale du travail avec un vocabulaire technique adapté	/10				
DATE :		TOTAL	100				
NOM ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY :		REPORT SUR	10				

EXAMENCAP	Spécialité : MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX					
Epreuve : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES						
Session 2003	Repère : EP1 B	Echelle :	Durée : 3 H	Coef. :12	Folio : 2 /3	
GROUPEMENT EST			BAREME			

